

Éditeur en chef JOSEPH TASSÉ

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus

Édition Quotidienne... Édition Hebdomadaire... BUREAUX—No. 445, rue Sussex, Ottawa, et No. 70, rue Albert Hall.

Administrateur O. D. THÉRIAULT

Les lettres et envois non affranchis sont refusés



BUREAU DE POSTE D'OTTAWA

TABLEAU indiquant l'heure de l'arrivée et du départ des trains

1878—Arrangements d'hiver—1879.

Table with columns: MAILLES, Arrivées, Départs. Lists train routes and times for various destinations like Montreal, Quebec, etc.

Toutes lettres manuscrites doivent être mises à la poste une demi-heure d'avance.

Bureau ouvert de 8 h. A.M. jusqu'à 8 h. P.M.

Ottawa, 31 Nov. 1879

O. P. BAKER, Directeur de Poste.

Chemin de Fer Intercanadien

ARRANGEMENTS D'HIVER

COMMENCANT LE 17 NOV. 1879.

Il y a, tous les jours, des trains express, à parcours total, par les voyageurs, (les Dimanches exceptés), aux heures suivantes:

Table listing train routes and departure times for destinations like Rimouski, Campbellton, etc.

Les trains de Saint-Jean à Halifax restent à Moncton chaque dimanche.

Les trains qui partent de Halifax, le samedi, et de Saint-Jean à 5.45 p.m., le samedi, restent à Campbellton le dimanche.

Pour renseignements relatifs au prix de passage, billets, tarif du fret, heures de départ, etc., s'adresser au

CAPT. McCUAIG, Rue Sparks, Ottawa.

D. PATTINGER, Surintendant-en-chef.

POUDRES DE CONDITION D'ALEXANDER ET AUTRES

BOULES POUR LES ROGNONS ET AUTRES

MEDICINES CELEBRES POUR LES CHEVRES

CHOUVAVU

AGENTS A OTTAWA—C. STRATTON

Chefs des rues D'Archi et Saint-Patrick.

AVIS.—Les médecines ci-dessus, célèbres dans tout le Canada pour leur efficacité, ne se trouvent que chez M. C. STRATTON. Je mets donc le public en garde contre les contrefaçons.

T. ALEXANDER, Ottawa, 7 nov. 1879.

FEUILLETON

25 LA Route de l'Abîme!

PAR RAOUL DE NAVERY

(Suite)

Si Rolland hésitait à s'abandonner à l'impulsion qu'il avait toujours ressentie pour le fils de monsieur Bellefleur...

Un autre sentiment, que Rolland n'avait jamais senti, se rapprocha de Cœlia d'une façon déconcertante...

Un autre sentiment, que Rolland n'avait jamais senti, se rapprocha de Cœlia d'une façon déconcertante...

L'EDITION ROYALE DES CHANSONS DE LA FRANCE

(Paroles françaises et anglaises) ACCOMPAGNEMENT POUR PIANO

Très bien relié en drap bleu et or.—Prix \$1.50 en brochures, prix \$1.00.

SOMMAIRE: Où voulez-vous aller — L'ange-gardien — Quand tu chantes — La première feuille...

On veut aller — L'ange-gardien — Quand tu chantes — La première feuille — L'étranger — Canotiers de Noël — Servant — Chanson de Portin — O Richard! O mon Roi! — La valse des adieux — Le pont des soupes — Non, non, non, non — La madone — Le lac — Adieu, belle France — Les hirondelles — Une fleur pour répondre — Le Torador — Le soleil de ma Bretagne — Te vois — La navette du canotier — Non, non, non, non — Qui, monsieur — Si vous me regrettez — Les cheveux blancs — Si loin — Le départ du marinier — Mon âme à Dieu, mon cœur à toi — Espère — David chantant — Devant — Bonheur n'est — La réponse du bon Dieu — Ave Maria — Le carillon de verre — L'avril est là — Brunette — La petite messes noir — La bénédiction d'un père — La bouquinière des fiancés — Huit ans — Les fleurs antiques — Quand de la nuit — Veux-tu mon nom? — Le jardinier du roi — Laissez-moi l'aimer — Je suis Lazzarone — Mouton pour le père — La passion — Le chant du départ — Toujours seul — Le Masque de fer — La file de ciel — Pauvre fleur pauvre femme! — Le départ des hirondelles — Sous l'Albanaise — Sous l'ormeau — La Marcellaise — La Zingara — Partant pour la Syrie — Pierre l'hermite.

A vendre seulement par R. MORGAN, 28, rue de la Fabrique, Québec, 27 janvier 1880.

5e ANNÉE L'ALBUM DES FAMILLES

(Remplissant le Foyer Domestique.)

NOUVEAU LITTÉRAIRE HISTORIQUE ARTISTIQUE ET BIOGRAPHIQUE

Cette Revue, spécialement destinée aux Familles, renferme 48 pages de matières à lire, double colonne, comprenant des récits, Voyages, Causeries, Littérature, etc. etc., et elle paraît le 1er de chaque mois. Cette publication est particulièrement destinée à propager la bonne lecture et les idées principales plumes canadiennes du pays en vue d'éclairer et de plaire tout à la fois par une série de travaux littéraires inédits et très variés.

Un Morceau de Musique chaque Mois

Le prix de l'abonnement est de \$2.00 par an, payable invariablement d'avance, ou dans les trente jours qui suivent le demandeur d'abonnement.

L'abonnement ne se fractionne pas: il commence avec l'année. Sur demande, on expédie une des dernières livraisons de l'Album des Familles, pour échantillon.

Dans les villes, on peut s'abonner chez les Libraires, ou par lettre adressée à M. l'Administrateur de l'Album des Familles, Ottawa.

Ottawa, le 20 janvier 1880.

AUX INVENTEURS!

J. Coursolle & Cie., Solliciteurs de Brevets d'Invention, Dessins de Fabrique, Marques de Commerce et de Bois.

Agences et Correspondants aux États-Unis, en Angleterre et en France.

J. COURSOLLE & Cie., CHAMBRE VICTORIA, Ottawa, Ont.

Vis-à-vis le bureau des Brevets, B. P.—Boîte 68.

PROVINCE DE QUÉBEC CHAMBRE DU PARLEMENT BILLES PRIVÉS

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la LEGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la concession de BILLES PRIVÉS ou LOCALS, portant concession de privilèges exclusifs, ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou de défricher des terres, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec"), elles sont requises d'en donner UN MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la "Gazette Officielle de Québec", en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis doivent être envoyés au Bureau des Billes Privées de chaque Chambre. Et toute personne qui fera application, devra, sous un semaine de l'apparition de la première publication de tel avis dans la "Gazette Officielle", adresser une copie de son bill, avec la somme de cent piécies, au Greffier du Comité des Billes Privées.

Toutes pétitions pour Billes Privées doivent être présentées dans les deux premières semaines de la session.

L. DELORME, Greffier de l'Ass. Lég. Québec, 16 Février 1880.

Librairie CANADIENNE.

F. X. MICHAUD, LIBRAIRE.

Livres d'histoire, de prières, d'école, ROMANS INTERESSANTS

Objets de piété, de fantaisie, images, etc., etc.

F. X. MICHAUD, RELIEUR ET REGLEUR.

Livres de comptes de toute espèce et de toute dimension, cahiers pour les écoles, etc., etc., etc.

Vieux livres et manuscrits reliés avec goût et à des PRIX TRÈS MODÉRÉS.

Une visite est sollicitée.

F. X. MICHAUD, 29 et 35 RUE DUKE, CHAUDIERES.

6 septembre 1879.

Alex. Mortimer, Papeterie, Reliure, Manufacture de livres de comptes, Gravure sur pierre et sur cuivre.

O. V. GREEN, Directeur du département lithographique.

ALEX. MORTIMER, 194, 196 et 198 RUE SPARKS, Ottawa, 22 juillet 1879.

Merveilleuse invention LITHOGRAM PATENTÉ DE JACOB

TEMPS, ARGENT ET TRAVAIL ÉPARGÉS. 10 impressions à la minute. Au-dessus de 50 impressions à la fois.

Presses, rouleaux, tampons ou batteries sont inutilisés. Le procédé est si simple qu'un enfant peut le travailler.

Indispensable pour Syndics officiels, Avocats, Architectes, Géomètres, Banquiers, Marchands et autres.

Ces appareils sont de la dimension des cartes postales, des billets, des lettres et papiers d'affaires, et coûtent respectivement \$2.50, \$5, \$7, et \$9.

J. M. JACOB, Breveté, 457 rue Saint-Paul, Montréal.

James Hope & Co, AGENTS A OTTAWA, Ottawa, 20 août 1879.

Napoleon Andette, BARBIER COIFFEUR, No. 2554 RUE WELLINGTON, VIS-A-VIS

L'Hotel "Royal Exchange" CIGARES, Tabac et Pipes de première qualité constamment en mains.

Ottawa, 26 Dec. 1879.

R. C. W. MacQUAIG, Syndic Officiel pour la Cité d'Ottawa et le Comté de Carleton.

Bureau—No. 60 Rue Sparks, Ottawa, 29 janvier 1879.

J. Brewer, ENCHANTEUR

148 RUE SPARKS 143, Ottawa, 11 juillet 1879.

P. LARMONTE, Comptable et agent général

Syndic officiel pour le comté de Carleton et la cité d'Ottawa.

AGENT POUR La campagne d'assurance contre le feu "Western".

La compagnie d'assurance "Quebec". La compagnie d'assurance "Lancashire". La compagnie d'assurance "Standard Life". La ligne de steamers "Anchor".

Bureau, 161 rue Sparks, Ottawa, Ottawa, 18 août 1879.

T. RAJOITE, Syndic officiel

Pour le comté de Carleton et la ville d'Ottawa, Comptable et Collecteur.

Bureau—84 rue Wellington, Ottawa, Ottawa, 14 août 1879.

DEMEUREMENT, F. DUHAMEL

désire informer ses nombreux amis et le public, en général, qu'il a transporté son étal au MARCHÉ DU QUARTIER BY, étal "A. B.", et devant occupé par J. Cassidy, où il tiendra constamment un approvisionnement de Viandes de toutes sortes

DANS LA MEILLEURE CONDITION.

Reconnaissance de l'encouragement libéral qu'il a reçu par le passé, il espère que ses pratiques lui continueront leur patronage dans son nouvel établissement.

Ottawa, 11 Nov. 1879.

CHAPEAUX DU PRINTEMPS, TOUS LES JOURS, GÉORGE SIMMS, 688 RUE SUSSEX

L'On Nettoie et Repasse les CHAPEAUX DE FEUTRE.

Ottawa, 18 avril 1879.

Wm HOWE, Peintre, Doreur, Vitrier, Tapissier, etc.

Importateur et marchand, 293, RUE CUMBERLAND.

Peinture, huile, vitres, mastics, vernis, etc. Ottawa, 27 octobre, 1879.

Tapisseries et de décors, GIBIER ET POISSON.

On trouvera toujours l'Ami Moins à son Magasin, au Marché nord du Quartier By, de même que son représentant dans le Marché Wellington, avec un approvisionnement complet de Poissons et de Gibiers de toutes sortes, qu'il vend comme par le passé à des prix très réduits.

MOISE LAPOINTE, Ottawa, 26 Dec. 1879.

MAISONS A LOUER

Une RÉSIDENCE en briques, contenant 10 appartements, avec remises et jardin. No. 152 rue Dalhousie; loyer, \$10 par mois.

Un MAGASIN et RÉSIDENCE, No. 170 coin des rues Dalhousie et Water; loyer, \$15 par mois.

Pour plus ample information, s'adresser à Madame H. PINARD, 81 rue Water.

Nouvel Atelier Photographique

140 Rue Sparks, (entre les rues Jarvis et D'Archi)

12 PHOTOGRAPHIES pour \$1 DORON et DETORRE, Propriétaires

Ottawa, 3 déc. 1879.

MARCHANDISES SÈCHES

MAGASIN POPULAIRE DE A. D. RICHARD, COIN DES RUES DE

L'ÉGLISE ET CUMBERLAND, OTTAWA.

M. RICHARD a toujours un assortiment de plus variés et de plus complets qu'il offre aux prix les plus raisonnables.

Ottawa, 20 octobre 1879.

ASSURANCE CONTRE LE FEU

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE D'ANGLETERRE

ACTIF, \$10,000,000.

Le sousigné est préparé à accepter, des RISQUES CONTRE LE FEU, aux taux les plus réduits sur toutes descriptions de propriétés qu'il est d'usage d'assurer.

LE SOUSIGNÉ EST AUSSI L'AGENT DE LA

Compagnie Canadienne "Trust and Loan" Argent à prêter sur Hypothèques Foncières en ville et à la campagne dans les provinces de Québec et d'Ontario.

En toutes sommes valables. Hypothèques achetées.

T. M. CLARK, Agent, Coin des rues ELGIN et WELLINGTON, Ottawa, 28 mars 1879.

James Mitchell & Co, Prennent la liberté d'annoncer qu'ils sont devenus les acquéreurs du siège d'affaires et de l'établissement de la ci-devant compagnie MORISON, MCKEAN et GIB, pour la confection en gros de biscuits et pâtisseries, 66 rue York, Ottawa, et y ont exécuté des changements et des améliorations qui les mettent sur un pied de concurrence avantageuse avec les premières maisons de la Péninsule, tant pour la qualité des produits que pour les conditions de vente, et, conséquemment, ils ont appelé avec confiance au commerce en demandant une partie de son patronage.

Aucune concession de terre ou exemption de taxe ne sera demandée, bien que nos dépenses soient considérables.

Notre boulangerie au No. 146 rue Bank, a toujours le patronage de ceux qui aiment le pain de première qualité.

J. MITCHELL et Co., 146 Rue Bank, et 66 Rue York, Ottawa, 27 janvier 1879.

Chemin de fer Canadien du Pacifique

Soumissions pour matériel roulant

ON DEMANDE des soumissions pour la fourniture de matériel roulant, qui doit être livré sur la ligne du chemin de fer du Pacifique, dans le cours des quatre années prochaines. Les entrepreneurs devront s'engager à fournir chaque année:

20 locomotives, 16 wagons de première classe, ou wagons-lit, selon que pourra l'exiger le département.

20 wagons de seconde classe, 3 wagons d'express ou de bagage, 3 wagons de poste et wagons-fumeurs, 240 wagons de fret couverts, 100 wagons de fret découverts, 2 chariots pour le débarrasement de la voie, 2 chariots à saiger, 40 wagons d'équipe.

Le tout devra être manufacturé dans la Province du Canada et livré sur le parcours du chemin de fer du Pacifique, à Port William ou dans la province de Manitoba.

En s'adressant au Bureau de l'Ingénieur en chef, à Ottawa, le ou après le 15ème jour de mars prochain, on s'aura obtenu les dessins, les spécifications et autres détails.

La soumission recevra les soumissions jusqu'à JEUDI, le premier jour de JUILLET prochain.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire

Département des chemins de fer et canaux, Ottawa, 7 février, 1880.

CANAL WELLAND

Avis aux Entrepreneurs Machinistes,

DES SOUSMISSIONS cachetées, adressées au sousigné (Secrétaire des chemins de fer et canaux), et enveloppées "Soumission pour portes Welland, Canal Welland" seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest, JEUDI le 3 JUILLET prochain, pour la construction de portes et de tous les appendices nécessaires pour les nouvelles écluses du Canal Welland.

Les plans, spécifications et conditions générales peuvent être vus au bureau, le 24 et après le 20 Mai prochain, jeudi, ou pourra aussi se procurer des formules imprimées pour soumission.

Les soumissionnaires devront avoir examinés tous les instruments, et avoir toutes les connaissances pratiques, nécessaires à ce genre de travaux; ils devront se rappeler aussi qu'aucune soumission ne sera prise en considération à moins d'être faite strictement selon les dispositions mentionnées sur les formules imprimées, et dans le cas d'une soumission de portes, le montant de l'occupation et la résidence de chacun des associés; et à moins que de plus, un chèque de banque accepté, pour la somme de \$250, pour les portes à écoulement, et \$500 pour chaque soumission, cette somme ne devant pas être rendue, si les soumissionnaires refusent d'accepter le contrat aux conditions mentionnées sur leur soumission.

Les chéquons ainsi envoyés seront rendus à ceux dont les soumissions ne seront pas acceptées.

Pour la parfaite exécution du contrat le ou les soumissionnaires dont il sera décidé d'accepter la soumission recevront avis que leurs soumissions sont acceptées à condition qu'ils fassent un dépôt de \$500 sur le montant du contrat—dont la somme envoyée avec la soumission formera partie—qui devra être mis au crédit du Receveur Général, dans le délai de 3 jours de la date de cet avis.

90% seulement de la somme due pour ouvrages faits sera payé, tant que tous les travaux ne seront pas complètement terminés.

Ce Département ne s'engage pas, cependant, à accepter la plus basse ni aucune soumission.

F. BRAUN, Secrétaire, Dépt. des chemins de fer et canaux, Ottawa, 29 Mars, 1880.

J. MITCHELL et Co., 146 Rue Bank, et 66 Rue York, Ottawa, 27 janvier 1879.

pouvaient manquer de s'accoutier davantage. Sous la direction fraternelle de Conrad, Cœlia devenait digne d'être la compagne de Rolland. Une affection qu'en vain il tentait de se nier à lui-même prit soudainement des proportions telles qu'il n'eut plus le courage de former des rêves d'avenir sans y associer mademoiselle Bellefleur. Quelles douces soirées Rolland et Conrad passèrent dans la rue du Cloître-Notre-Dame! L'abbé leur lisait parfois des pages de ses impressions de ses deux auditeurs également jeunes et enthousiastes; ceux-ci sentaient leur intelligence grandir au contact de l'esprit du savant abbé, et l'abbé trouvait dans leur jeunesse une sève nouvelle, une source inépuisable d'inspiration.

Mais comme contrasté à ses heures paisibles, comme repoussé à des scènes d'intime bonheur, Conrad, cédant aux conseils de l'abbé, à la volonté de monsieur Bellefleur, reprit au bout d'une année ses habitudes mondaines. Il fit de son existence deux parts distinctes: l'une fut abandonnée au monde, aux camaraderies d'école, l'autre consacrée au travail ardu, aux amitiés saintes. Il n'e-

fait pas de jour où Conrad ne passât subitement d'une atmosphère embrasée au calme rafraîchissant d'une cellule. En sortant d'un bal il s'enfermait chez lui, afin de poursuivre ses études théologiques. Pour se reposer d'un cours de droit, il courait chez l'abbé de Hautmoustier. Quand son esprit n'était d'être révolté par les paradoxes impies du banquier, il allait se cacher dans l'ombre d'une chapelle. La prière le reposait de la contrainte qu'il avait subie. Le volume, il recueillait les impressions de ses clartés et les roses du ciel, il restait les deux pieds emprisonnés dans les cercles de l'enfer. Avide d'étendre les ailes de son âme, il feignait de ramper encore. Le luxe l'entourait au moment où son ambition unie était d'embrasser la pauvreté. Jamais suppliée plus permanent, plus raffiné, ne fut imposé à un homme.

Cœlia sans deviner la cause de sa souffrance paraissait le plaindre d'autant plus qu'elle aussi devint une secrète douleur. Sans ouvrir son cœur à la passion, elle lui permettait trop de rêver. Chaque fois qu'elle s'abandonnait à ses songes, la même image se présentait à ses yeux. Le bien qu'elle accomplissait se mêlait

d'une égoïste pensée. Lorsqu'elle elle franchissait le seuil des pauvres, cherchait instinctivement dans la mansarde nue, dans le froid galetas, ne lui apparaissait point Rolland d'Irvee. Une année de deuil l'avait séparée du monde, les hasards du plaisir ou de l'ostentation charitable ne les rapprochèrent plus. Une compensation lui fut réservée cependant. Dans leurs fraternels entretiens Conrad prononçait souvent le nom du jeune comte d'Irvee. Leurs rapports devenaient presque journaliers. Sans le savoir, Cœlia formait un lien entre eux; tandis qu'elle s'attristait de ne plus revoir une figure trop chère, Rolland ne cessait de s'occuper d'elle, et forcé de cacher au plus profond de son cœur cet amour que lui défendaient tant de considérations diverses, il le sentait chaque jour grandir d'une façon plus puissante.

La double existence de Conrad ne fut point soupçonnée par monsieur Bellefleur. Fier des éloges donnés à son fils, étant à l'avance sûr de son succès de barreau, il plaçait en lui son espoir et son orgueil. Jamais le jeune homme n'avait besoin de demander de l'argent à son père; le banquier remplissait

régulièrement une cassette d'or et de billets de banque, et le trouvant vide avec la même régularité, il en concluait que son fils profitait du loisir de ses soirées pour s'abandonner à quelques folies. Mais comme aucun scandale ne jaillissait sur son nom, que la réputation de Conrad restait intacte, Bellefleur en concluait que Conrad était à la fois habile et généreux. S'il eût souhaité savoir ce que devenaient les sommes relativement considérables dépensées par le jeune homme, il lui aurait suffi de consulter un petit carnet bien, sur lequel étaient inscrits le chiffre de ses amonnes et l'adresse de ses clients malheureux.

L'époque des derniers examens s'avancait. Si résolu que fut Conrad il lui arrivait parfois de trembler à l'idée de la colère paternelle dont il provoquerait les éclats. Il chérissait assez son père pour s'affiger à l'avance de la peine qu'il lui causerait, et son respect lui interdisait toujours de répéter les paroles de reproche et de douleur prononcées par sa mère. Monsieur Bellefleur allait voir s'écrouler un jour cette échafaudage d'éthisme élevé avec tant de persévérance. Il avait défendu sa famille

contre l'autorité du père, il l'avait soustraite à l'Église, disputée à Dieu et tout à coup Dieu reprit ses droits, l'Église rapprocha l'enfant de son sein maternel, et de son foyer même surgissait le père armé par la vérité, fortifié par l'amour, et point sur les lèvres des paroles d'espérance.

Monsieur Bellefleur avait vu couler sans les essayer les pleurs de sa jeune femme, il avait deviné parfois le secret de sa tristesse sans avoir le courage de la guérir; il avait vu grandir ses enfants sans leur révéler ce que les médians apprennent, sans leur désigner le ciel comme le but de la vie, et tout d'un coup, d'un seul élan, Conrad y voulait atteindre. Certes la douleur, la rage de Bellefleur seraient grandes, et quand il y songerait, le jeune homme ne pouvait se défendre d'une sorte de terreur; mais cette terreur n'était plus au respect et à l'adresse qu'il ressentait pour son père qu'à un effroi égoïste. Quel que fut le châtiement infligé au fils rebelle par le père irrité, Conrad se sentait de force à le subir.

Cependant, la veille du jour où il devait tout apprendre à monsieur Bellefleur, Conrad passa fort avant la soirée chez sa sœur et sa

lampo resta allumée toute la nuit.

XII LES DROITS D'UN PÈRE

Monsieur Bellefleur demeura près d'une année plongé dans une morne douleur; l'affection de Cœlia, celle de Conrad ne parvenaient point à lui faire oublier Antonie.

Il fuyait le monde, les grandes réceptions, et quand il se décida de sortir un peu de cette claustration absolue, il se contenta de recevoir chez lui des amis anciens et dévoués qui, loin de lui reprocher la vivacité de ses regrets, y trouvaient une raison pour l'aimer et l'estimer davantage.

Au nombre de ces amis éprouvés se trouvait le baron de Ranzville, qui, déjà possesseur d'une grande fortune patrimoniale, avait encore doublé ses capitaux dans une magnifique affaire lancée par le banquier. Monsieur de Ranzville gardait à Bellefleur une sincère reconnaissance et cherchait toutes les occasions de la lui témoigner.

(A suivre)